

**Allocution du Ministre des Affaires étrangères
du Royaume de Belgique,
Monsieur Stephan Vanackere
Au Conseil des Ministres de l'OSCE,
2 décembre 2009, Athènes**

MC.DEL/52/09/Corr.1
2 December 2009

Original: FRENCH

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais tout d'abord exprimer les regrets de mon ministre de ne pas pouvoir être présent aujourd'hui.

1. En son nom, je me félicite tout d'abord de l'accord intervenu ce matin sur les projets de décision et de déclaration sur le Processus de Corfou. Cela donne une nouvelle impulsion ministérielle au dialogue intense, interactif et dynamique sur l'avenir de la sécurité en Europe qui s'est développé en 2009 à l'OSCE, suite au feu vert politique qui lui a été donné à la réunion ministérielle d'Helsinki en décembre 2008, et à la réunion informelle de Corfou en juin 2009.

2. Ce dialogue a déjà permis d'analyser en profondeur les causes des dérèglements sécuritaires enregistrés ces dernières années, et d'esquisser des premiers éléments de réponses possibles pour y faire face.

3. Nous nous sommes donc mis d'accord pour aller de l'avant et utiliser à nouveau pleinement les acquis de l'OSCE, tant en termes de principes et d'engagements communs, qu'en termes de mécanismes et d'outils de prévention des conflits et de gestion des crises dans les dimensions sécuritaire, économique-environnementale et humaine.

Le conflit armé en Géorgie en août 2008 a prouvé, une fois encore, que la paix, peut s'avérer fragile. Nous devons faire en sorte qu'un tel conflit ne se reproduise plus. Nous devons aussi faire en sorte qu'un accord soit trouvé sur les solutions aux conflits régionaux non résolus dans la zone OSCE.

Ces solutions sont connues, seule est encore nécessaire la volonté politique de les mettre en œuvre. Il est grand temps de prendre les décisions adéquates.

Une relance du régime du Traité sur les Forces conventionnelles en Europe, le régime CFE, enverrait aussi un signal fort sur notre volonté réelle de coopérer.

4. Je me félicite aussi de ce dialogue intensif parce que nous avons également renforcé aujourd'hui notre volonté de regarder ensemble vers le futur, de rassembler nos forces pour faire face aux menaces et défis communs, menaçant tant nos Etats que nos citoyens. Nous nous sommes mis d'accord pour renforcer la sécurité en Europe, et restaurer ainsi une confiance et une entente indispensables pour répondre efficacement aux préoccupations de chacun d'entre nous et aux menaces sécuritaires.

5. Il est essentiel de réaffirmer nos engagements communs envers les principes de l'Acte final d'Helsinki et de la Charte de Paris. Il est aussi essentiel de réaffirmer avec force nos engagements envers le respect des droits de l'homme, de la démocratie et de l'Etat de droit. A nos yeux, c'est une composante incontournable de la sécurité.

6. Les réponses à ces menaces sécuritaires sont inter-dimensionnelles par nature. Je prendrai l'exemple du terrorisme. Toutes les dimensions, militaire, sécuritaire au sens large, économique, et humaine, y sont incluses, avec l'une ou l'autre dimension prédominant selon les contextes sur le terrain. Ainsi, la lutte contre le terrorisme a une dimension militaire importante en Afghanistan, tandis qu'en Belgique, les dimensions humaine, économique, financière, judiciaire, ou encore culturelle prédominent. Une approche multidimensionnelle est donc indispensable, et des réponses efficaces doivent à la fois être prises par nous tous, et inclure tous les domaines et toutes les dimensions sécuritaires.

7. La dimension économique joue aussi en elle-même un rôle essentiel dans la sécurité du continent européen. L'Union européenne en est la preuve vivante. Le charbon et l'acier ont permis aux Etats membres de l'UE de construire une base solide de coopération, qui a contribué à accroître la confiance entre eux, et a permis aux Etats membres de l'Union européenne de vivre en paix depuis bientôt 65 ans. L'entrée en vigueur, hier, du Traité de Lisbonne, donnera un poids encore accru à l'Union européenne, ainsi qu'à sa politique étrangère et de sécurité commune, notamment à l'OSCE. Je forme le vœu que cela contribue à l'efficacité du processus de Corfou.

8. L'OSCE, forum paneuropéen, à la fois euro-atlantique et euro-asiatique, a un rôle clef à jouer dans ce dialogue stratégique sur l'avenir de la sécurité en Europe. Sa représentativité géographique exhaustive et son approche globale de la sécurité lui donnent un rôle central dans le processus de Corfou. Il doit se poursuivre.

9. Ce processus doit aussi pouvoir bénéficier des contributions des autres organisations internationales concernées par la sécurité en Europe, notamment l'Alliance atlantique.

10. Nous devons définitivement abandonner une approche de bloc à bloc et promouvoir un multilatéralisme efficace, pour être à même de relever les défis de plus en plus complexes du 21^{ème} siècle.

11. C'est à ces seules conditions que le processus de Corfou sur le dialogue sur la sécurité en Europe pourra aboutir à des résultats concrets menant à un renforcement de la sécurité en Europe, notre but commun.

12. La Belgique est ouverte à la possibilité d'un Sommet OSCE en 2010, qui devrait permettre au processus de Corfou, et à l'OSCE, de se renforcer.

13. Je voudrais enfin remercier chaleureusement la Présidence grecque en exercice pour le précieux travail accompli, qui représente une contribution cruciale à la sécurité en Europe, et à un renforcement de l'OSCE.

14. Je voudrais aussi souhaiter mes meilleurs vœux de succès à la future Présidence OSCE du Kazakhstan en 2010. Elle aura un rôle essentiel à jouer pour consolider les avancées enregistrées cette année dans le dialogue sur la sécurité en Europe, et pour accroître plus avant l'efficacité de l'OSCE. Je suis convaincu qu'elle n'épargnera pas ses efforts à ces fins.

Je vous remercie.